

En créant ESNbyUM en 2023, l'Université de Montpellier grave la santé numérique dans le marbre de la formation

En 2023, l'Université de Montpellier aura son école de santé numérique, baptisée ESNbyUM : un campus numérique dématérialisé et interdisciplinaire innovant, l'un des 16 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Compétences et métiers d'avenir" lancé par l'État dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) 4 France 2030. Avec ce pôle d'excellence en santé numérique, l'université veut faire entrer des domaines jusqu'alors peu ou pas enseignés, comme les données de santé, les questions de cybersécurité ou la télémédecine. Le Professeur Maurice Hayot, Professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier et porteur de projet d'une école de santé pas comme les autres, est persuadé de la nécessité d'une "pédagogie de précision", à savoir personnalisée et prédictive.

LA TRIBUNE - Vous êtes professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier et praticien hospitalier au CHU. Quel rôle avez-vous joué dans la création de la future école de santé numérique, l' ESNbyUM?

Maurice HAYOT - Pour ce projet, nous avons créé un consortium composé de l'Université de Montpellier et de 12 autres partenaires* : des établissements de soins, des organismes de formation et des entreprises privées. Mon rôle a été de mobiliser ces acteurs autour de la création d'une école de santé numérique. Ces dernières années, l'Université de Montpellier a mis en place plusieurs masters et diplômes d'université dans le domaine de la santé numérique, dont j'ai été responsable ou co-responsable, ce qui explique que j'ai été choisi pour porter ce projet.

Pourquoi cette école de santé numérique ? Il y avait des manques à combler?

Avec l'université de Montpellier, nous avons déjà mis en place des formations pionnières en santé numérique pour un nombre restreint d'étudiants. Car jusqu'à présent, les professionnels de santé, les paramédicaux et les travailleurs sociaux n'avaient pas de formation initiale dans le domaine. Nous avons aussi mené un travail de formation dans des formats limités à destination d'autres professionnels : les spécialistes du numérique, les ingénieurs, les spécialistes des sciences technologiques ou de gestion de projet... Et élargi notre réflexion aux juristes et aux spécialistes des affaires réglementaires. Tous ces besoins, nous les avons clairement identifiés. L'AMI (l'appel à manifestation d'intérêt, NDLR) "Compétences et métiers d'avenir" lancé par l'Etat est arrivé au bon moment : nous n'avons pas hésité un instant à nous lancer dans ce projet aussi vaste qu'ambitieux. C'était une occasion historique.

Qu'est ce qui est novateur dans ce projet : la diversité du public visé ou le contenu des formations?

Effectivement, le public est très large et correspond réellement, dans la pratique, aux professionnels concernés par le sujet, c'est-à-dire les professions de santé qui ont l'usage des outils numériques et des données. Autour des professionnels de santé et des patients, il y a également les spécialistes des technologies et du numérique, ceux qui développent les outils. Il y a aussi des besoins en termes juridiques afin de comprendre les droits des personnes et les solutions de certification. En ce qui concerne le contenu des formations, il nous faut faire entrer des domaines qui n'étaient pas enseignés afin de comprendre les données de santé et les questions de cybersécurité ou encore s'intéresser à la télémédecine. En termes d'innovation, bien évidemment, la création d'un campus numérique va faciliter les échanges entre les étudiants et les formateurs. Mais surtout, nous souhaitons faire travailler ensemble des professions destinées à collaborer à l'avenir, et ce dès leur formation initiale. Il n'y a rien de simple en santé, mais il y a des solutions pragmatiques : l'interdisciplinarité, c'est régler les problèmes complexes. Nous souhaitons développer une "pédagogie de précision", soit une pédagogie personnalisée et prédictive afin d'essayer d'aller vers une trajectoire de réussite dans la pratique professionnelle basée sur les preuves - grâce à de la recherche pédagogique - et centrée sur la pratique professionnelle en santé numérique. C'est en cela que notre projet innove : ce n'est pas une innovation technologique, c'est une innovation dans le travail commun que feront les apprenants ensemble et avec les enseignants.

Quand l'école verra-t-elle le jour?

L'école ouvrira le 1er janvier 2023. En réalité, nous avons déjà mis en place des actions de formation, mais elles se dérouleront officiellement dans le cadre de l'école de santé numérique au cours du deuxième semestre 2023.

Combien d'étudiants sont concernés?

Quand on fait le décompte, sur cinq ans, on se situe entre 15.000 et 20.000 étudiants rien que pour les étudiants en santé - médecine, pharmacie, odontologie, maïeutiques, orthophonistes, audioprothésistes - en formation initiale, ainsi que les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers, NDLR) et les IFMS (Instituts de formation aux métiers de la santé, NDLR). Notre projet concerne aussi les organismes de formation de l'Occitanie-Est avec des instituts de formation en soins infirmiers, un institut de kinésithérapie, un institut d'ergothérapie... Le public des masters est plus limité, une vingtaine d'étudiants par promotion, des formats très ciblés dans des domaines très spécialisés comme le numérique, le juridique, les affaires réglementaires. Au total, cela fait un nombre d'étudiants et de professionnels assez conséquent, plus de 20.000.

ESNbyUM est lauréat de l'AMI "Compétences et métiers d'avenir", ce qui lui vaut de décrocher pas moins de 4 millions d'euros de financement par l'État. A combien est aujourd'hui estimé le budget total du projet ?

Le budget total se compose de 4,043 millions d'euros pour l'État et 600.000 euros pour la Région Occitanie. On arrive à un budget global de 8 millions d'euros grâce aux partenaires du consortium, qui apportent chacun leur contribution en termes de formateurs et d'enseignants mis à la disposition d'expertise dans le projet.

Le numérique a déjà beaucoup révolutionné les métiers de la santé, quels défis attendent encore les professionnels du secteur?

Les professionnels de santé utilisent des outils numérique au quotidien. La question est la sécurité des données, pour les patients et pour les professionnels. Il s'agit aussi de s'interroger sur comment le numérique peut aider à soigner, en particulier à distance, avec la télémédecine et le télésoin. En trois ans, les pratiques ont énormément évolué. Il faut que les professionnels de santé puissent s'emparer du sujet afin de ne pas le subir mais au contraire le comprendre. Le numérique, ce n'est pas que des outils et de la technologie, c'est beaucoup d'organisation de soins. Ce qui peut grandement faciliter la coordination des soins du parcours des patients et apporter le meilleur soin au bon moment.

Est-ce un moyen de garder l'excellence de la médecine qui fait partie intégrante de l'histoire de Montpellier et de sa faculté de médecine, qui a récemment fêté ses 800 ans?

Je ne vous le fais pas dire. Nous sommes la plus ancienne faculté de médecine en activité du monde occidental, avec un bâtiment historique remarquable. Mais nous avons un nouveau bâtiment très moderne, ouvert en 2019 : nous sommes à la fois les plus anciens et les plus modernes. C'est le slogan de l'université de Montpellier : s'appuyer sur notre histoire pour préparer l'avenir. L'Université de Montpellier est très impliquée dans la recherche dans différents domaines, notamment la santé et les technologies appliquées à la santé. Avoir été lauréats avec ce projet d'école de santé numérique est la confirmation de l'excellence de notre université.

* Les 13 membres du consortium à l'origine du projet ESNbuUM : l'Université de Montpellier et la plupart de ses composantes (santé, droit, sciences de gestion et des affaires réglementaires, école d'ingénieurs Polytech), des établissements de santé (CHU de Montpellier et CHU de Nîmes, Institut régional du Cancer de Montpellier), des organismes de formation ou d'accompagnement (le groupement GCS IFSI-LR de formation en soins infirmiers, Korian Academy, l'association KEEPF regroupant des instituts de formation d'ergothérapeutes et de kinésithérapeutes, FORMATICSanté, les écoles d'ingénieur IMT Mines Alès et ISIS Castres), l'entreprise ONAOS, le Groupement d'Intérêt Public E-Santé Occitanie, le Fonds de dotation Pfizer Innovation France.

© 2022 La Tribune. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.